

WILLIAM PENN ET L'ABBÉ DE SAINT-PIERRE : LE CHAÎNON MANQUANT

Daniel SABBAGH

RÉSUMÉ : Les deux projets de paix les plus célèbres publiés à l'époque de Louis XIV sont celui de William Penn, qui parut en anglais en 1693, et celui de l'abbé de Saint-Pierre, dont la version la plus connue fut publiée en plusieurs volumes datés de 1713 à 1716. Une traduction française anonyme du livre de Penn fut imprimée au plus tard en 1697 et connut une diffusion extrêmement restreinte. Nous pensons que l'abbé de Saint-Pierre a participé d'une façon ou d'une autre à cette traduction et s'est amplement inspiré des idées de Penn pour son propre projet.

MOTS-CLÉS : Penn, abbé de Saint-Pierre, projet de paix, Europe, traduction.

ABSTRACT : The two most famous peace projects published at the time of Louis XIV are William Penn's Essay towards the present and future peace of Europe and Castel de Saint-Pierre's Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe, which came out in English in 1693, and that of the abbé de Saint-Pierre, which was published in its completed form in several volumes dating from 1713 to 1716. A French translation of Penn's book was issued in 1697 at the latest and was privately distributed. Our claim is that Saint-Pierre was in some way involved in that translation and that he was indebted to Penn for many of his ideas.

KEYWORDS : Penn, abbé de Saint-Pierre, peace establishment, Europe, translation.

ZUSAMMENFASSUNG : *William Penns' Buch An essay towards the present and future peace of Europe, das im Jahre 1693 auf Englisch veröffentlicht wurde, und Saint-Pierres' Werk, Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe, das in seiner endgültigen Form zwischen 1713 und 1716 herausgegeben wurde, sind zwei sehr wichtige Friedensentwürfe. Eine anonyme französische Übersetzung von Penns' Buch wurde spätestens im Jahre 1697 gedruckt und seine Verbreitung wurde sehr beschränkt. Wir glauben, daß Saint-Pierre an der Ausarbeitung dieser Übersetzung beteiligt war und daß er jedenfalls von Penn stark beeinflusst wurde.*

STICHWÖRTER : *Penn, abbé de Saint-Pierre, Friedenssicherung, Europa, Übersetzung.*

Daniel SABBAGH, né en 1971, est doctorant en science politique à l'Institut d'études politiques de Paris et assistant de recherche à Yale University (États-Unis) en 1996-1997. Ses recherches portent principalement sur le multiculturalisme et les politiques de « discrimination positive » (« *affirmative action* ») aux États-Unis. Il étudie, en outre, la philosophie politique (théories de la justice et de l'égalité) et l'Amérique latine.

Adresse : Institut d'études politiques de Paris, Études doctorales, Département d'études politiques, 56 rue des Saints-Pères, 75007 Paris.

William Penn, chef de file de la secte des quakers et fondateur de la Pennsylvanie, et Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre, essayiste prolifique, animé par l'idée de Progrès caractéristique de l'esprit des Lumières, comptent parmi les figures les plus importantes de l'histoire du pacifisme et de l'internationalisme à l'époque moderne. Leurs projets de paix, qui prévoient l'établissement de mécanismes de concertation entre les États dans le cadre d'une structure comparable à la Société des Nations et à l'Organisation des Nations unies, sont généralement considérés, avec le *Projet de paix perpétuelle* de Kant, comme les principaux textes précurseurs à cet égard. On estime parfois qu'ils ont subi l'influence des mêmes auteurs, en particulier celle d'Émeric Crucé et de son *Nouveau Cynée*, paru en 1623¹, bien que cela ne soit attesté dans les deux cas ni par des citations explicites ni par des documents ou témoignages d'époque et qu'il n'existe apparemment aucune preuve matérielle que Penn et Saint-Pierre aient eu connaissance de cet ouvrage lorsqu'ils élaborèrent leurs projets. Cette source d'inspiration commune mise à part, les deux auteurs sont, dans la quasi-totalité des cas, considérés indépendamment l'un de l'autre par les spécialistes de la paix dans l'histoire des idées politiques. Notre objectif est, dans une perspective historique, de démontrer par une analyse textuelle détaillée l'existence d'une filiation entre les projets de paix de Penn et de Saint-Pierre et de suggérer que ce dernier a joué un rôle actif dans la diffusion des idées de Penn, en se les « appropriant », au sens littéral du terme.

Le bref *Essay towards the present and future peace of Europe* de Penn occupe une place à part dans son œuvre abondante : les considérations religieuses n'en sont certes pas absentes, mais l'auteur s'attache à éviter toute polémique et s'efforce de présenter son projet sous un angle consensuel. Le texte a été redécouvert à la fin du siècle dernier et édité à maintes reprises dans diverses langues à la suite du traité de Versailles (1919).

Quant à Saint-Pierre, sans jamais réellement tomber dans l'oubli, il a été assez peu lu au xx^e siècle. Il occupe néanmoins une place importante dans l'histoire des idées : son légalisme, sa confiance dans l'efficacité d'un dispositif juridique comme garantie de la paix entre les États en font un des précurseurs du droit international public. Il eut surtout la chance de trouver en Jean-Jacques Rousseau un vulgarisateur hors pair, bien que ce dernier se soit souvent montré critique à l'égard de ses théories². Si les écrits de

1. Cf. Simone GOYARD-FABRE, in SAINT-PIERRE, 1981, p. 67.

2. La question de la distinction entre les idées de Saint-Pierre et celles qui appartiennent en propre à Rousseau est un sujet controversé qui a fait l'objet de discussions approfondies. On se reportera, par ex., à S. GOYARD-FABRE, in SAINT-PIERRE, 1981, p. 90-97.

Saint-Pierre portent sur de très nombreux sujets, il accordait de son propre aveu une importance particulière à son projet de paix, qui marque une rupture avec l'idée de la paix comme équilibre nécessairement précaire entre des puissances antagonistes et propose la formation d'une Union européenne destinée à prévenir le déclenchement de nouveaux conflits. Il en écrit d'innombrables moutures³ : aux versions imprimées, distribuées à titre privé ou vendues dans le commerce, il faut ajouter un grand nombre d'exemplaires manuscrits auxquels il apportait sans cesse de nombreuses corrections.

Il serait trop long de passer ici en revue l'ensemble de la littérature sur Penn et Saint-Pierre. De manière générale, les spécialistes anglo-saxons de Penn et des quakers font rarement référence à Saint-Pierre et les historiens du pacifisme et de l'internationalisme, depuis les travaux de Christian Lange qui ont ouvert la voie, accordent une place importante aux deux auteurs, mais sans faire d'étude comparative. Il est assez significatif que dans l'excellent livre de Merle L. Perkins, *The Moral and Political Philosophy of the abbé de Saint-Pierre*, le nom de Penn n'apparaisse pas une seule fois. En un mot, à une exception près, qui ne fut dans l'ensemble pas prise au sérieux (cf. *infra*, p. 88-89), aucun auteur n'a, à ma connaissance, souligné l'intérêt d'une comparaison approfondie entre les ouvrages de Penn et ceux de Saint-Pierre.

Quelques exemples peuvent être cités. Ainsi, dans un livre paru en 1912, Albert Chérel opère un rapprochement entre les idées de Penn et celles développées par Fénelon dans *Télémaque* ; il évoque « les trois éléments communs aux idées politiques du quaker et à celles de l'archevêque mystique : la vertu, c'est-à-dire un idéal moral et religieux ; les lois ; le désir d'un certain bonheur effectif, sensible pour les peuples⁴ ». Par ailleurs, il mentionne également les points communs entre la pensée de Fénelon et celle de Saint-Pierre : la passion de la réforme manifeste dans les écrits de l'Abbé est comparée à celle de Fénelon écrivant les *Tables de Chaulnes* ; les critiques violentes formulées par Saint-Pierre contre Louis XIV dans la *Polysynodie* sont interprétées comme le prolongement de la célèbre lettre adressée au souverain par Fénelon en décembre 1693 ; l'auteur rappelle que Saint-Pierre avait lu *Télémaque* et l'avait qualifié d'« ouvrage vertueux et utile⁵ ». Néanmoins, aucune comparaison directe entre les idées de Penn et celles de Saint-Pierre n'est entreprise. Edmond Silberner regroupe pour sa part les deux auteurs dans la catégorie des « libéraux pacifiques⁶ », mais

3. En témoigne notamment l'insertion d'une version abrégée du *Projet de paix perpétuelle* dans les premières pages du tome 1 des *Ouvrages de politique*, cf. SAINT-PIERRE, 1729-1741. D'autres variantes du même texte apparaissent régulièrement dans les autres tomes de ce livre.

4. CHÉREL, 1970, p. 305.

5. CHÉREL, 1970, p. 306.

6. SILBERNER, 1939, p. 25-26.

s'attache de manière générale beaucoup plus à la figure de Bellers, autre quaker célèbre, qu'à celle de Penn. Dans sa biographie de Saint-Pierre qui fait autorité encore aujourd'hui, Joseph Drouet fait allusion à Penn comme étant l'un des prédécesseurs de l'Abbé, mais sans préciser davantage⁷. Simone Goyard-Fabre souligne plutôt les différences entre la pensée des deux auteurs : elle fait valoir que l'ouvrage de Penn est « plus précis et plus institutionnel que le Projet [de Saint-Pierre] » et que « les considérations économiques n'y tiennent qu'une place minime »⁸. En outre, lorsque les points communs entre les projets de paix de Penn et de Saint-Pierre sont signalés, ils sont considérés comme le produit d'une coïncidence : J. Lowes Dickinson estime ainsi que « William Penn avait anticipé le projet de l'Abbé. [...] Afin d'éviter les confrontations entre gouvernements, il préconisait exactement les mêmes mesures que Saint-Pierre ». Mais il ajoute : « Il est très peu probable que l'Abbé ait vu l'œuvre de Penn ; leur accord n'en est que plus remarquable⁹. » Enfin, on peut lire dans le numéro du 28 novembre 1986 du journal officiel de la société des quakers, *The Friend* : « Il n'y a rien qui permette d'affirmer que Penn ait influencé l'abbé de Saint-Pierre¹⁰. » Sur la base de la révélation, faite par Peter van den Dungen en 1986, de l'existence d'une traduction française d'époque de l'*Essay towards the present and future peace of Europe* de Penn, il nous paraît opportun de reconsidérer la question.

Les principaux spécialistes de l'abbé de Saint-Pierre considèrent que son idée d'une procédure d'arbitrage permanent entre les États comme garantie de la paix est en germe dans les années 1707-1708 et que les premiers signes de son intérêt pour la politique internationale apparaissent dès 1695 dans son discours de réception à l'Académie française, sur lequel nous reviendrons¹¹, et surtout au cours des années 1697-1698, notamment dans la célèbre lettre à Mme de Lambert¹². Néanmoins, les circonstances précises qui ont éveillé cet intérêt sont toujours restées dans l'ombre. C'est à ce sujet que nous pensons pouvoir apporter des éléments nouveaux. Notre objectif consiste, à partir d'une analyse des propositions contenues dans *An essay towards the present and future peace of Europe* de Penn et *Projet*

7. DROUET, 1912, p. 122.

8. Voir S. GOYARD-FABRE, in SAINT-PIERRE, 1981, p. 482.

9. DICKINSON, 1927, p. IX-X.

10. Voir *The Friend*, 28 nov. 1986, p. 2 : « *There is no record of Penn having influenced the abbé de Saint-Pierre.* »

11. Cf., par ex., BOTTARO-PALUMBO, 1990, p. 154, 231. S. GOYARD-FABRE, in SAINT-PIERRE, 1981, p. 16, indique pour sa part que Saint-Pierre « caressait l'idée de son projet de paix depuis sa jeunesse », mais sans autre précision.

12. Cité par BOTTARO-PALUMBO, 1990, p. 180-181 : « En prenant une charge à la Cour, je n'ai fait qu'acheter une petite loge pour voir de plus prez ces Acteurs qui jouent souvent, sans le savoir sur le theatre du monde des roles trez importants au reste des sujets. » Le passage en question se trouve in SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. XVI, p. 166-174.

pour rendre la paix perpétuelle en Europe de Saint-Pierre mais également de considérations lexicales, à établir deux faits, chacun d'entre eux pouvant en théorie être discuté séparément :

1) Saint-Pierre a été directement influencé par Penn dans l'écriture de ses projets de paix.

2) Saint-Pierre a, sinon traduit Penn, du moins supervisé et révisé la traduction d'époque de l'*Essay towards the present and future peace of Europe*.

Que l'ouvrage de Penn ait été pour Saint-Pierre une source d'inspiration directe n'a *a priori* rien d'évident : le texte anglais, publié pour la première fois en 1693, n'eut apparemment pas d'écho sur le continent et le premier projet de paix imprimé de Saint-Pierre est de dix-huit ans postérieur (1711), tandis que sa version la plus connue, le *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, paraît en 1713¹³. Au premier abord, rien ne permet de penser que Saint-Pierre ait eu connaissance du traité de Penn, dont l'édition originale n'est parvenue jusqu'à nous qu'en six exemplaires et dont les éditions anciennes postérieures sont encore plus rares.

Néanmoins, dans le premier tiers de ce siècle, le livre de Penn a été redécouvert et deux études critiques en ont donné deux traductions françaises distinctes. L'un des auteurs, Raymond Umbdenstock, traduit le titre de l'ouvrage : *An essay towards the present and future peace of Europe* par *Un essai pour la présente et future paix de l'Europe*. Cette traduction littérale est celle qui vient immédiatement à l'esprit¹⁴. Nous reviendrons sur ce point, mais il convient d'indiquer dès à présent que, dans sa thèse intitulée « William Penn, théoricien du "pacifisme". Ses devanciers. Ses imitateurs », soutenue à Dijon en 1931 et publiée de façon confidentielle à l'époque, R. Umbdenstock avait remarqué qu'un grand nombre des idées de Saint-Pierre avaient déjà été formulées par Penn : « On peut se deman-

13. La Bibliothèque nationale de France et la Houghton Library de Harvard possèdent un exemplaire du *Mémoire pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, texte publié de manière privée et qu'il est possible, malgré l'absence d'indication concernant le lieu et la date d'impression, de dater de 1711. Chacune de ces bibliothèques détient également l'ouvrage du même titre (et presque identique quant au texte) datant de 1712, où figure une mention (fictive) indiquant Cologne comme lieu d'impression. Pour plus de détails concernant la chronologie des livres et des manuscrits de Saint-Pierre, voir BOTTARO-PALUMBO, 1990, p. 159-181. La version de 1713, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, figurait dans l'exposition « En français dans le texte », qui s'est tenue en 1990 à la Bibliothèque nationale et était censée rassembler les éditions originales des livres les plus importants écrits en langue française. Notons au passage que la notice consacrée à cette œuvre dans le catalogue *En français dans le texte*, Paris, Bibliothèque nationale, 1990, ne mentionne naturellement pas le nom de Penn et que, de même, l'index du catalogue de l'exposition *IPEX printing and the mind of man*, 2^e éd. Munich, Karl Pressler, 1983, qui comprenait un autre livre de Penn, passe Saint-Pierre sous silence.

14. De même, le livre de Penn est mentionné dans la bibliographie de S. GOYARD-FABRE, in SAINT-PIERRE, 1981, p. 127, sous le titre : *Essai sur la paix présente et future de l'Europe*.

der si l'Abbé n'a pas eu connaissance de l'Essai du célèbre quaker. Il emploie la même méthode synthétique que Penn [...] ¹⁵. »

Toutefois, R. Umbdenstock et la plupart des spécialistes français de Penn n'avaient pas connaissance d'un fait remarquable révélé par Peter van den Dungen dans un fac-similé publié en 1986 et accompagné d'une notice bibliographique détaillée : l'*Essay* de Penn avait été traduit en français à l'époque de sa parution. Le fac-similé était établi à partir d'un exemplaire de cette traduction détenu par l'Institut de la bibliothèque Nobel à Oslo, que l'on croyait alors être le seul existant. On a eu, depuis, connaissance de deux autres exemplaires : l'un se trouve à la bibliothèque des Nations unies à Genève, l'autre, qui est apparemment le seul exemplaire conservé en reliure d'époque, dans une collection privée européenne (non britannique) ¹⁶. Les spécialistes de Saint-Pierre ne semblent pas avoir remarqué l'existence de cette traduction et les commentateurs de l'œuvre de Penn n'ont pas établi de lien entre cette version française de l'*Essay* et les projets de paix de Saint-Pierre ¹⁷.

Cela s'explique sans doute en partie par le fait que la traduction française d'époque de *An essay towards the present and future peace of Europe* est un livre anonyme ¹⁸ qui n'indique ni lieu ni date de publication, ni surtout le fait que l'ouvrage est une traduction. Pour l'identifier comme telle avec certitude, une assez bonne connaissance du texte anglais de Penn est nécessaire. En outre, le traducteur semble parfois s'être efforcé, dans le corps même du texte, de dissimuler le fait qu'il s'agissait d'une traduction : alors que l'édition originale de l'*Essay* anglais mentionne à la page 5 « *the frost of 83* » (c'est-à-dire 1683, année où l'hiver fut particulièrement rigou-

15. Il est malheureux que la thèse de Raymond Umbdenstock ait été réimprimée en 1973 sous le pseudonyme de Langson, presque *verbatim* et sans un appareil critique actualisé, par un éditeur peu diffusé dans les milieux universitaires. Si l'on en juge par la réaction de Peter van den Dungen, il semble que cet ouvrage n'ait pas reçu un accueil favorable. Cependant, Denis de ROUGEMONT, 1961, avait reproduit de nombreux extraits de la traduction de R. Umbdenstock ; ce livre fut la première introduction à l'œuvre de Penn disponible pour le public francophone non spécialisé.

16. Comme nous le verrons, cette précision peut être importante. Il semble que ni l'origine de l'exemplaire d'Oslo ni celle de celui de Genève ne soient connues ; sur la question de la provenance de l'exemplaire qui se trouve dans une collection privée, cf. *infra*, p. 98-99.

17. La notice bibliographique de Peter van den Dungen qui accompagne le fac-similé de 1986 donne tous les détails concernant la redécouverte de cette traduction française du livre de Penn. Celle-ci est mentionnée pour la première fois dans une source secondaire par LANGE et SCHOU, 1954.

18. On trouve à la page 12 du fac-similé de l'*Essay* de PENN, 1944, une violente critique de la conquête de la Franche-Comté par Louis XIV, qui subsiste telle quelle dans la traduction française : évoquant « les Conquêtes que les Français ont faites en Bourgogne, Normandie, Lorraine, Franche Comté », l'auteur affirme : « De tous ces Titres il n'y a que le dernier, qui, moralement parlant, soit douteux. Il a été, à la vérité, enregistré avec les autres Titres, mais au lieu de plume et d'encre il fut écrit avec la pointe de l'épée et du sang. » Ce passage suffisait à lui seul à empêcher une diffusion normale du livre en France ; étant donné la virulence du propos, il aurait été singulièrement imprudent que l'ouvrage ne soit pas anonyme.

reux en Angleterre), toute référence à cette année 1683 est supprimée dans la traduction française (page 11). Il paraît difficile d'attribuer une telle suppression à une plume anglaise. Toutefois, un lecteur attentif peut relever à la page 63 du texte français une phrase qui indique clairement qu'il s'agit d'une traduction de l'anglais : « *Les histoires d'Angleterre et d'Écosse nous apprennent assez cette vérité sans aller chercher des exemples de l'autre côté de la mer*¹⁹. » Cette formulation, qui désigne implicitement l'Europe continentale comme située à l'extérieur de l'espace de référence premier du locuteur (*l'autre* côté de la mer), donne à penser que ce dernier est anglais ou écossais.

Le fait de disposer d'une traduction d'époque et de deux autres rédigées au xx^e siècle nous permet de comparer les textes en question. Alors que dans les deux traductions modernes, le titre du livre de Penn, *An essay towards the present and future peace of Europe*, devient *Un essai pour la présente et future paix de l'Europe*, la traduction anonyme a pour titre *Essai d'un projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable*. Non seulement cette traduction est loin d'être littérale, mais elle comprend l'expression « projet pour rendre », qui est bien connue de quiconque a lu une liste de titres d'œuvres de Saint-Pierre et reflète son goût de la réforme et sa volonté d'œuvrer pour le bien public. D'autre part, la paix qui était « *present and future* » est devenue « solide et durable », adjectifs également employés par Saint-Pierre.

Si l'on considère d'abord l'expression « projet pour rendre », on constate que la liste la plus complète des œuvres de Penn donnée par Edwin Bronner et David Fraser dans leur bibliographie recense cent trente-cinq titres d'ouvrages, le mot « *project* » ne figurant que dans l'un d'entre eux. Voici en revanche une liste de titres d'œuvres de Saint-Pierre, extraite du catalogue publié après sa mort par Briasson à Paris :

- Projet pour rendre les titres honorables plus utiles à l'État.
- Projet pour rendre les livres et autres monuments plus honorables...
- Projet pour rendre les chemins praticables en hiver.
- Projet pour rendre l'Académie des bons écrivains plus utiles à l'État.
- Projet pour rendre les rentes de banque d'un commerce plus facile...

Nous nous arrêtons avant la fin de la table des matières du volume IV de ses œuvres. Nous pourrions continuer jusqu'à la fin de la table des matières du dernier volume et ajouter une vingtaine d'autres titres similaires.

19. C'est nous qui soulignons.

Quant à l'expression « solide et durable », on la retrouve dans le passage suivant, extrait de la page 8 d'un texte imprimé de Saint-Pierre, intitulé *Sur la publication*, qui se trouve à la Houghton Library²⁰ :

« Je suppose que le Roi déclare ouvertement et publiquement à l'Archiduc, aux Alliés de la Maison d'Autriche et aux Souverains neutres qu'après avoir cherché avec beaucoup d'application les meilleurs moyens que l'on puisse prendre pour faire une Paix solide et durable en Europe, il n'en a point trouvé de plus propre pour cette durée et de plus convenable pour toutes les parties intéressées que de ressusciter le Projet d'Union générale de l'Europe qu'avait formé autrefois le Roi son Aïeul. »

On rencontre, d'autre part, à la page 2 du même texte *cinq* occurrences d'une expression similaire, « suffisante et durable ». C'est cette ressemblance frappante entre le titre du livre de Penn dans sa traduction française d'époque et les formulations employées par Saint-Pierre dans plusieurs de ses écrits qui est à l'origine de notre travail.

Notre première hypothèse (le fait que Saint-Pierre ait eu connaissance de l'*Essay* de Penn et s'en soit largement inspiré pour écrire ses projets de paix) se fonde sur l'existence d'éléments communs à la pensée des deux auteurs en nombre trop élevé pour être le fruit d'une simple coïncidence. Ainsi, pour justifier l'établissement d'un organisme permanent chargé d'arbitrer les différends entre les nations, Penn et Saint-Pierre emploient une argumentation de type contractualiste²¹. De plus, tous deux mettent l'accent sur la nécessité d'accepter le monde tel qu'il est, même s'il est injuste, tout en affirmant paradoxalement que la paix est néanmoins fondée sur la justice²². Contrairement aux mercantilistes, les deux auteurs soulignent aussi les effets bénéfiques de la paix sur l'économie des nations et emploient à cette fin des arguments similaires²³. Ils proposent l'un et l'autre une procédure d'arbitrage

20. Voir BRONNER et FRAZER, 1986, et SAINT-PIERRE, [ca 1745]. Une version manuscrite de ce traité a été découverte et commentée par BOTTARO-PALUMBO, 1990, p. 157.

21. Voir PENN, 1944, p. 8-9 : « *It is certain the most natural and human is that of consent, for that binds freely (as I may say), when men hold their liberty by true obedience to rules of their own making. [...] For out of society, every man is his own king, does what he lists at his own peril : but when he comes to incorporate himself, he submits that royalty to the conveniency of the whole, from whom he receives the return of protection.* » SAINT-PIERRE, 1986, p. 452-453, 488-494 (entre autres), développe à plusieurs reprises des arguments similaires.

22. Voir PENN, 1986, p. 18 : « C'est ainsi que la Paix est maintenue par la Justice, qui est un fruit du Gouvernement, de même que le Gouvernement est un effet de la Société, et la Société du comportement des Membres qui la composent. » Voir également PENN, 1944, p. 7-8. Saint-Pierre s'est exprimé sur le sujet à de nombreuses reprises. Voir, par ex., SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. I, p. 11 : « Les Familles qui vivent dans des Sociétés permanentes et qui ont le bonheur d'avoir des Loix [...] ont sûreté que pour terminer leurs différends, ils ne seront jamais exposés aux terribles malheurs de la Guerre entre famille et famille. »

23. Voir PENN, 1944, p. 6 : « *Peace preserves our possessions ; [...] our trade is free and safe [...] The rich bring out their hoards and employ the poor manufacturers [...] it excites*

entre les États qui anticipe l'idée d'une union européenne. Enfin, ils mettent tous deux en évidence le rapport entre la question du maintien de la paix et celle de l'éducation : aux pages 51 et 52 de la traduction française d'époque de l'*Essay* de Penn, après avoir suggéré de réduire la taille des armées nationales afin de prévenir les conflits, l'auteur poursuit son argumentation de la manière suivante :

« On oppose en troisième lieu qu'on manquera beaucoup d'emplois pour les cadets des Familles et que les Pauvres seront obligés de se faire soldats ou de devenir Voleurs de grand chemin.

J'ai déjà répondu à cette troisième objection en répondant à la seconde. Si le Gouvernement veut tant soi peu prendre soin de l'éducation de la Jeunesse, nous aurons un plus grand nombre de Marchands, d'Artisans et de Laboureurs, et qui doute que le Gouvernement ne dût tourner son application de ce côté-là [...] »

Il est inutile d'insister sur l'importance qu'a l'éducation pour Saint-Pierre²⁴.

Il existe encore des éléments de comparaison plus précis. Penn et Saint-Pierre invoquent tous deux comme un illustre précédent le projet de paix d'Henri IV (rédigé en réalité par Sully) et s'y réfèrent avec admiration²⁵. Tous deux suggèrent que le dispositif institutionnel appelé à garantir le maintien de la paix entre les États pourrait prendre pour modèle la république des Provinces-Unies²⁶, ce qui, dans le cas de Saint-Pierre, est d'autant plus remarquable que la France était en guerre contre ce pays au moment de la diffusion de ses projets. Fait particulièrement étonnant, les deux auteurs requièrent l'existence d'une majorité des trois quarts des voix pour qu'une décision soit adoptée par l'instance internationale envisagée

industry. » Voir SAINT-PIERRE, 1986, p. 137-138, section intitulée « Onzième Avantage : Produit du Commerce pendant la Guerre comparé au Produit du Commerce pendant la Paix ».

24. PENN, 1986, p. 52-53. Pour SAINT-PIERRE, voir 1986, p. 127-128.

25. PENN, 1986, p. 78-79 : « J'avoue que je souhaiterais avec passion que l'Angleterre eût l'honneur de proposer et de faire réussir un dessein si avantageux à l'Europe et que cette partie du monde lui en fût redevable, comme elle doit l'être de quelque chose d'approchant de ce Projet, du moins quant au dessein, à la sagesse, justice et valeur de Henri IV Roi de France, dont les sublimes qualités l'élevant au-dessus de ses Ancêtres et de ses Contemporains, lui ont justement acquis le titre d'Henri le Grand. » Quant à Saint-Pierre, il s'est prévalu à maintes reprises du patronage d'Henri IV. Voir, par ex., SAINT-PIERRE, 1986, p. 13, 677-686.

26. Voir PENN, 1944, p. 25 : « *And for the better understanding and perfecting of the idea I here present to the sovereign princes and estates of Europe for the safety and tranquility of it, I must recommend to their perusals Sir William Temple's account of the United Provinces which is an instance and answer upon practice to all the objections that can be advanced against the practicability of my proposal.* » SAINT-PIERRE, 1986, p. 12, évoque quant à lui « un Traité d'Union et un Congrès perpétuel à peu près sur le même modèle, ou des sept Souverainetés de Hollande, ou des treize Souverainetés des Suisses, ou des Souverainetés d'Allemagne [...] »

(le choix de ce quorum particulier ne s'impose pas de lui-même : une majorité des deux tiers, une majorité simple ou l'unanimité étaient également concevables)²⁷. Ils divergent sur un point : Penn propose d'accorder à chaque État un nombre de voix proportionnel à sa puissance (définie en termes économiques), tandis que Saint-Pierre défend le principe égalitaire d'une voix par pays²⁸. Aujourd'hui, l'idée de Penn peut nous sembler raisonnable et banale ; des mécanismes de pondération des voix figurent en bonne place dans les règles de fonctionnement de nombreuses institutions, du Fonds monétaire international au Parlement européen. Mais dans les années 1710, au moment où écrit Saint-Pierre, ce point de vue n'a pas d'autre défenseur connu. Dans ce contexte, que l'Abbé prenne la peine de le réfuter²⁹ peut être interprété comme une indication supplémentaire du fait qu'il a eu connaissance de la position de Penn sur le sujet. Enfin, sur le plan formel, on peut repérer chez les deux auteurs l'apparition fréquente d'une même structure argumentative : ils recensent par avance les objections qu'ils pressentent et s'efforcent d'y répondre de manière systématique³⁰.

La défense de notre second point est beaucoup plus difficile. En admettant que Saint-Pierre ait eu connaissance de la traduction française du livre

27. Voir PENN, 1944, p. 15 et SAINT-PIERRE, 1986, p. 370.

28. Voir PENN, 1944, p. 13 : « *The composition and proportion of this Sovereign Part or Imperial State does, at the first look, seem to carry with it no small difficulty what votes to allow for the inequality of the princes and states. But with submission to better judgment, I cannot think it invincible ; for if it is possible to have an estimate of the yearly value of the several foreign countries, whose delegates are to make up this august assembly, the determination of the number of persons and of votes in the state for every sovereignty will not be unpracticable. [...] I suppose the Empire of Germany to send twelve ; France, ten ; Spain, ten ; Italy [...], eight ; England, six ; Portugal, three ; Sweedland, four ; Denmark, three ; Poland, four ; Venice, three ; the Seven Provinces, four ; the Thirteen Cantons and little neighbouring sovereignties, two ; dukedoms of Holstein and Courland, one ; and if the Turks and Moscovites are taken in, as seems but fit and just, they will make ten apiece more.* » SAINT-PIERRE, 1986, p. 12, dresse pour sa part la liste des « Souverainetés Chrétiennes, qui auroient chacune une voix à la Diette générale d'Europe » (c'est nous qui soulignons).

29. Voir SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. I, p. 173-174 :

« Est-il de l'intérêt du Roi d'Espagne de consentir à n'avoir pas plus de voix dans les Délibérations de l'Union que le Roi du Portugal ou le Roi du Danemark ?

Réponse

Pourquoi dans les Délibérations du Sénat à Rome, pourquoi dans les Délibérations des sénateurs à Venise, à Gènes et dans les autres Républiques anciennes et modernes, n'a-t-on jamais donné plus de voix au plus riche, au plus puissant, que n'en avait le Seigneur le moins riche ? C'est que le moins riche a autant d'intérêt, à proportion de la fortune, à faire prendre à l'État les Partis les plus avantageux que le plus riche en peut avoir. Or dès qu'ils sont tous deux également intéressés au Bien commun, et lorsqu'on les suppose égaux en lumières, n'est-il pas naturel, n'est-il pas raisonnable qu'ils soient égaux en voix ? »

30. Voir PENN, 1986, section IX, p. 45 : « Objections qu'on peut faire contre ce projet. » Dans le *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, l'ensemble du Sixième Discours s'intitule « Recueil de diverses objections », lesquelles sont réfutées les unes après les autres ; voir SAINT-PIERRE, 1986, p. 219-362.

de Penn et s'en soit largement inspiré, quelles raisons avons-nous de penser qu'il ait lui-même traduit l'ouvrage ?

Voici quelques éléments de réponse. Nous avons déjà observé que le titre français de cette traduction (*Essai d'un projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable*) est beaucoup plus proche d'un titre de Saint-Pierre que de la formulation d'origine de Penn, *An essay towards the present and future peace of Europe*. On peut bien entendu faire valoir que la traduction littérale (celle de R. Umbdenstock, *Un essai pour la présente et future paix de l'Europe*) est inélégante et qu'il n'y a rien d'étonnant à ce que le traducteur se soit efforcé de trouver une solution alternative, que l'expression « solide et durable » est un équivalent sémantique acceptable, voire astucieux de « *present and future* » qui n'introduit pas de modification substantielle par rapport à la formulation d'origine³¹ et présente, en outre, l'avantage de préserver la structure formelle de l'expression anglaise (deux adjectifs unis par une conjonction de coordination), que « pour rendre » ne fait que mettre en évidence la valeur d'intentionnalité déjà contenue dans « *towards* » de manière implicite, bref que cette traduction n'a en soi rien d'aberrant et qu'il est *a priori* concevable que quelqu'un d'autre que Saint-Pierre y ait songé. Il est indéniable que l'existence d'une similitude frappante entre le titre de la traduction française d'époque de l'*Essay* de Penn et celui de nombreuses œuvres de Saint-Pierre ne constitue pas à elle seule la preuve que celui-ci est l'auteur de cette traduction. Cependant, le fait que l'on trouve dans la formulation « Essai d'un projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable » la *conjonction* de deux expressions employées par Saint-Pierre (dont l'une à de très nombreuses reprises *dans le titre même de ses œuvres*), alors qu'aucune d'entre elles ne correspond à une traduction littérale du segment correspondant dans le titre anglais, constitue à tout le moins une présomption et indique que la question mérite d'être étudiée plus avant. Il faut préciser ici que la parution de cette traduction date au plus tard de 1697 (cf. *infra*, p. 98-99). En d'autres termes, il est clair qu'elle est antérieure aux projets de Saint-Pierre que nous connaissons. On peut donc sans risque d'erreur exclure l'hypothèse qu'un traducteur anonyme ait décidé de copier délibérément le titre du livre de Saint-Pierre de 1713 (*Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*), étant donné en outre qu'il aurait été impensable qu'un livre sur la paix postérieur à cette date paraisse en français sans la moindre référence à l'ouvrage de Saint-Pierre qui était alors célèbre. Leibniz et d'autres en rendirent compte et une traduction... anglaise fut publiée dès 1714.

31. Il n'y a pas de différence conceptuelle entre l'idée d'une paix « *present and future* » et celle d'une paix « durable » ; pour que la paix soit effective dans le futur comme dans le présent, il faut qu'elle « dure » : le terme français exprime sous une forme condensée et rend explicite le sens résultant de la conjonction des deux termes anglais ; « solide », quant à lui, semble avoir été introduit pour conserver la symétrie par rapport à la formulation originale.

Il y a d'autres faits troublants : exactement comme les premiers projets de paix de Saint-Pierre, c'est-à-dire les livres de 1711-1712, la traduction française du livre de Penn semble avoir été diffusée de manière privée. Le nom de Penn n'est mentionné nulle part, alors que toutes les autres traductions de cet auteur dans n'importe quelle langue étaient, comme l'indiquent E. Bronner et D. Fraser dans leur bibliographie de Penn, « reconnues comme telles sur la page de titre³² ».

De plus, notre intuition centrale est corroborée par un certain nombre de considérations stylistiques. On remarque ainsi que les premières lignes de la traduction française du livre de Penn et celles du *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe* de Saint-Pierre sont étonnamment semblables. En effet, le traducteur français de Penn écrit :

« Je suis persuadé que le *Sujet* que j'ai entrepris demande plus de *capacité* que je n'en aie pour être traité de la manière qu'il mérite et que l'état lamentable de l'Europe l'exige aujourd'hui. »

Quant à Saint-Pierre, il commence son ouvrage ainsi :

« Mon dessein est de proposer des moyens pour rendre la Paix perpétuelle entre tous les États Chrétiens. Qu'on ne me demande point quelle *capacité* j'ai acquise pour traiter un *sujet* si élevé et si important³³. »

On voit bien que le procédé est identique. Il s'agit d'aller d'emblée au devant d'une critique potentielle qui mettrait en question l'autorité de l'énonciateur et qui est formulée, là encore, exactement dans les mêmes termes : l'absence de « capacité » particulière pour traiter le « sujet » en question.

D'autre part, dans le texte anglais de Penn figure, à la page 14, le mot « ballot » (« *ballot* » en anglais contemporain), que R. Umbdenstock traduit par « bulletin secret », Penn évoquant à ce propos « les méthodes prudentes et recommandables des Vénitiens ». La traduction française d'époque introduit ici en italiques le mot « *ballotage*³⁴ ». Or ce dernier était alors complètement tombé en désuétude, et les principaux ouvrages spécialisés estiment que sa première occurrence au XVIII^e siècle figure dans les *Mémoires* de Saint-Simon, rédigés entre 1739 et 1749³⁵. Le point essentiel

32. Voir BRONNER et FRASER, 1986, p. 74 : « [...] *acknowledged by their printers on the title page.* »

33. Dans les deux citations, c'est nous qui soulignons.

34. Voir PENN, 1986, p. 41.

35. Voir BRUNOT, 1930, p. 453-454. On en trouvera également confirmation en se reportant à des dictionnaires du XVIII^e siècle comme ceux de l'Académie française, de Furetière, de Richelet ou de Trévoux.

est ici que Saint-Pierre était un grand défenseur des néologismes³⁶, qu'il avait coutume d'introduire précisément en italiques dans ses manuscrits et ses livres. (Précisons que, de manière générale, l'emploi que fait le traducteur des italiques n'est aucunement calqué sur le texte anglais. De nombreux mots figurant en italiques dans l'édition originale anglaise ont des équivalents imprimés en caractères normaux dans la traduction. L'usage des italiques dans la traduction d'époque de l'*Essay* de Penn correspond donc clairement à une intention spécifique du traducteur.)

Saint-Pierre employait fréquemment le procédé en question. On peut lire par exemple dans les *Ouvrages de politique* le passage suivant :

« Je laisse au lecteur judicieux à tirer par cette méthode une infinité de conclusions sur la valeur de chaque Livre d'une bibliothèque, et c'est cette méthode que l'on peut appeler *Bibliomètre*³⁷. »

Pour conclure sur ce point, nous nous bornerons à citer son *Projet pour perfectionner le gouvernement des États*, publié dans le troisième tome des *Ouvrages de politique*³⁸. À la page 232, Saint-Pierre écrit : « La méthode du scrutin proportionné est un excellent *anthropomètre* », introduisant ici un terme qui n'aura pas de succès immédiat³⁹. On constate surtout un fait particulièrement surprenant : aux pages 193-194 de ce même texte figurent plusieurs occurrences de notre ami « balotage⁴⁰ » alors que, et nous nous permettons d'insister sur ce point, ce terme n'est plus du tout employé à l'époque et ne figure même pas dans l'édition du *Dictionnaire* de l'Académie française de 1740, paru sept ans après la publication du texte de Saint-Pierre en question. Dans celui-ci, « balotage » n'est pas en italiques (à notre avis, la raison est simple : s'il est effectivement l'auteur de la traduc-

36. Pour s'en convaincre, on pourra se reporter au passage suivant, extrait de la page I de l'Avertissement au « *Projet pour perfectionner l'Éducation* », in SAINT-PIERRE, 1728, t. 1 : « Je me sers dans cet ouvrage du mot bienfaisance que je crois ou nouveau ou renouvelé et je m'en sers pour des raisons que j'ai expliquées dans un Discours pour perfectionner les Langues où je démontre qu'il est à désirer dans toutes les langues, qu'il s'y forme des mots nouveaux quand ils sont nécessaires, ou pour abrégé le langage, ou pour signifier certaines différences entre nos idées, ou certaines différences entre nos sentiments, que d'autres mots n'expriment pas ni avec la même brièveté, ni avec la même clarté, ni avec la même précision. » Plus généralement, sur l'intérêt que portait Saint-Pierre à l'évolution de la langue et à l'étymologie, voir l'article « *Dictionnaire étymologique* » figurant dans le « *Discours sur les travaux de l'Académie française* », lui-même publié dans les « *Petits Traités sur l'Éducation* », in SAINT-PIERRE, 1728, p. 52-53.

37. SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. II, p. 255.

38. L'importance du texte en question a été récemment soulignée à juste titre par PERROT, 1992, p. 38-58.

39. Le mot et le concept d'anthropométrie connaîtront en revanche un grand succès au XIX^e siècle.

40. L'absence du second « l » est sans importance : Saint-Pierre était devenu entre-temps l'inventeur d'une « orthographe » simplifiée.

tion française du livre de Penn, il a déjà introduit le terme « ballotage » à cette occasion et, pour lui, le mot n'est plus nouveau) et sa première occurrence se trouve dans la phrase suivante : « Les Vénitiens, pour l'élection de leur Doge, ont quatre ou cinq balotages par le sort », contexte étrangement semblable à celui dans lequel le mot apparaît dans la traduction française du livre de Penn.

Il existe encore d'autres éléments qui vont dans le sens de notre hypothèse. À la fin de sa vie, Saint-Pierre, âgé alors de plus de soixante-dix ans, écrivit avec une précision inhabituelle qu'il avait commencé à s'intéresser à la politique (par opposition à la science pure) à l'âge de trente-cinq ans⁴¹. La netteté du souvenir serait-elle due au fait qu'il atteignit l'âge de trente-cinq ans en... 1693, date de parution de l'essai de Penn? Nous sommes tenté de croire qu'il entreprit la traduction très peu de temps après la publication de l'édition anglaise. Il avait une bonne connaissance de l'anglais, suffisante en tout cas pour connaître des ouvrages qui n'étaient pas alors traduits en français, comme les écrits de Locke sur la monnaie auxquels il fait explicitement référence⁴², ou ceux de William Petty sur l'« arithmétique politique⁴³ »; il insistait souvent sur l'importance des langues étrangères par opposition au latin⁴⁴; il avait été élevé à Caen et Rouen, qui étaient à l'époque des hauts lieux de l'influence anglaise⁴⁵. Dans son discours de 1695 rédigé à l'occasion de son entrée à l'Académie française, qui est considéré comme sa première œuvre publiée, on trouve aux pages 10 et 11 le remarquable passage reproduit en appendice (voir *infra*, p. 102), remarquable car aucune transition ne relie le premier paragraphe au deuxième et une lecture attentive du troisième paragraphe permet d'y voir une critique sévère de l'ambition sans limite de Louis XIV. Certes, c'était

41. Voir SAINT-PIERRE, *Manuscrits conservés à la bibliothèque de Rouen*.

42. Voir ANDREADES, 1912, qui a mis en évidence l'intérêt porté par Saint-Pierre aux idées financières venues d'outre-Manche.

43. BOTTARO-PALUMBO, 1983, p. 214. On trouve une autre référence à William Petty in SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. X, p. 278 : « Depuis que j'ai vu le *Discours du Chevalier Petty sur les Colonies Éloignées*, j'ai bien rabattu de l'estime que j'en faisais par rapport à l'utilité de la Nation qui fournissait des habitants à ces Colonies. » Parmi d'autres éléments indiquant l'intérêt que portait Saint-Pierre à l'Angleterre, signalons la référence à Swift, in SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. XV, p. 185, ou t. XII, p. 188-201, article XXXIX intitulé « Observations pour perfectionner les religions d'Angleterre ».

44. Il semblait lui-même connaître assez l'anglais pour écrire, in SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. XV, p. 429-430 :

« Comme il y a plus de rapport entre l'Anglais et l'Allemand, on peut les étudier le mercredi matin de suite. Ces langues nous sont plus utiles pour nos affaires que le latin. Ainsi il suffit que les écoliers les sachent un peu traduire pour tout les prononcer à peu près.

L'Anglais est fort difficile à prononcer parce qu'il est très mal orthographié, parce que les écrivains anglais n'ont pas eu soin de changer l'orthographe, à mesure que leur prononciation a été changée de siècle en siècle pour différents mots [...] »

45. Sur ce point, voir PERROT, 1992, p. 305-331.

l'époque de la lettre de Fénelon, de la parution du livre révolutionnaire de Boisguilbert : les événements s'accéléraient, mais il est difficile de ne pas voir là rétrospectivement un écho de l'*Essay* de Penn.

Il reste à dater la traduction française du livre de Penn et à en analyser la typographie. Le titre (*Projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable*) et le fait que le traducteur ait, à la page 34, laissé inchangée dans le texte la référence désignant le traité de Nimègue comme le dernier traité de paix européen (il n'est pas plus difficile de remplacer Nimègue par Ryswick que de supprimer la mention de l'hiver de 1683) nous donne à penser que le livre a été traduit et probablement diffusé dans les années 1695-1697, lorsque le retour à la paix était encore incertain, au moment des longues négociations qui devaient finalement aboutir au traité de Ryswick de 1697, qui met fin à la guerre de la ligue d'Augsbourg. L'expression « pour rendre la paix de l'Europe *solide et durable* » dans le titre français nous semble peu compatible avec le contexte de guerre ouverte qui allait prévaloir après 1700.

Revenons à présent à la question du recensement des exemplaires de cette traduction qui sont parvenus jusqu'à nous. Les exemplaires de Genève et d'Oslo ont été reliés postérieurement. L'exemplaire figurant dans une collection privée que nous avons pu examiner, relié en demi vélin d'époque, présente toutes les marques distinctives de bon nombre de livres de la célèbre bibliothèque de la famille autrichienne Harrach, dont une partie a été récemment dispersée. L'inspection de plusieurs livres de cette bibliothèque, tous imprimés aux Pays-Bas, a permis d'observer le fait suivant : les ouvrages portent à l'encre, de la même main, sur un feuillet de garde, une cote qui est identique à celle figurant dans la traduction du livre de Penn et, dans l'un de ces ouvrages, imprimé à La Haye en 1670, figure, à côté de la cote et de la même main, la date « 1697 ». Notons que la reliure de ce dernier ouvrage est parfaitement identique à celle de l'exemplaire en question de la traduction française de l'*Essay* de Penn. Ces caractéristiques similaires nous portent à croire que tous ces ouvrages sont entrés dans la bibliothèque Harrach et ont été reliés au plus tard en 1697. Or Saint-Pierre connaissait l'un des membres de la famille Harrach qui était ambassadeur en Espagne, où il joua un rôle non négligeable, et qu'il mentionne dans les *Ouvrages de politique* :

« J'ai même beaucoup profité des dépêches du comte d'Harrach, Ambassadeur Plénipotentiaire de l'Empereur dont les intérêts faisaient naître incessamment de grandes oppositions au succès de la négociation du Maréchal⁴⁶. »

46. SAINT-PIERRE, 1729-1741, t. XV, p. 194.

L'Abbé pourrait ainsi lui avoir fait parvenir l'exemplaire en question.

Les éléments dont nous disposons quant à la typographie sont minces et ne fournissent pas d'indications supplémentaires concluantes pour la datation de cet exemplaire. Cependant, ils n'infirmement pas notre hypothèse selon laquelle la version française du livre de Penn aurait été diffusée dans les années 1695-1697 : l'ornement employé en haut du recto de A2 et en haut de la page 7, ainsi que celui qu'on trouve au bas de la page 18 apparaissent également dans plusieurs livres imprimés dans les Provinces-Unies entre 1667 et 1700, qui portent souvent la mention fictive de Pierre Marteau. Parmi ceux-ci figure, par exemple, le *Factum pour messire Antoine Furetière, abbé de Chalivoy. Contre quelques uns de l'Académie française*, publié à Amsterdam chez Henri Desbordes en 1688, qui possède au recto de A1 un fleuron que l'on retrouve dans la traduction française du livre de Penn.

En fin de compte, notre hypothèse, peut-être plus aventureuse que les deux points discutés jusqu'à présent, est que Saint-Pierre a fait imprimer cette traduction de manière privée et l'a distribuée à un petit nombre d'amis et de personnages officiels. Le fait que les trois exemplaires existants se trouvent en Europe continentale et que le seul dont on connaisse la provenance ait sans doute appartenu à l'époque à un ambassadeur en Espagne concorde avec cette supposition. Cela pourrait également contribuer à expliquer l'élection de Saint-Pierre à l'Académie française en 1695 alors qu'il n'avait rien publié et n'avait pas encore une grande influence, bien qu'il eût des amis puissants comme Fontenelle, l'un des promoteurs de la vague d'anglophilie qui commençait à se propager en France. Il faut signaler enfin un indice supplémentaire : dans la première version connue du projet de Saint-Pierre, le *Mémoire pour rendre la paix perpétuelle en Europe* de 1711, l'auteur fait référence à une mystérieuse « ébauche précédente » dans laquelle « [le] projet embrassait tous les États de la terre »⁴⁷. Ne pourrait-il pas s'agir de la traduction française de l'*Essay* de Penn, qui prévoyait effectivement que « les Turcs et les Moscovites » soient représentés au sein de l'assemblée censée arbitrer les différends⁴⁸ ?

Que l'Abbé ait fait circuler cette traduction sans jamais mentionner l'auteur du texte anglais et ait probablement présenté le projet comme sien n'est pas particulièrement surprenant. Tout d'abord, il se peut qu'il n'ait jamais entendu parler de Penn car les éditions anglaises de l'époque sont anonymes ; en outre, il s'intéressait aux idées et se les appropriait où bon

47. SAINT-PIERRE, [ca 1711], p. 14.

48. Voir PENN, 1986, p. 38.

lui semblait sans jamais citer ses sources; enfin, la notion de propriété intellectuelle était alors inexistante⁴⁹.

Il nous reste à montrer brièvement que les autres hypothèses faites à propos de cette traduction ne sont pas tenables. Christian Lange et August Schou écrivent sans la moindre preuve que la traduction française a probablement été préparée par Penn. Cette hypothèse est contredite par le fait qu'une traduction supervisée par Penn lui-même aurait été reconnue comme une traduction, aurait vraisemblablement traduit le titre par une expression française plus proche de la formulation d'origine et n'aurait pas employé le mot « ballotage », tombé en complète désuétude depuis la fin du xvi^e siècle. L'hypothèse de Peter van den Dungen selon laquelle « il est fort possible que la traduction française ait été imprimée en Angleterre » a été jugée tout à fait improbable par plusieurs spécialistes de typographie anglaise que nous avons consultés : le titre se présente sans aucune sorte de ligne et les ornements sont typiquement continentaux. Il est en théorie possible qu'un livre publié en Angleterre soit parvenu jusqu'à nous en trois exemplaires qui se trouvent tous en Europe continentale et que l'ouvrage manque à la collection de la bibliothèque de la Religious Society of Friends de Londres, pourtant riche en publications « Quaker » au point de détenir chacune des éditions anciennes du livre de Penn (dont plusieurs n'existent qu'à un seul exemplaire), mais, même si l'on rejette notre argument principal, cela paraît peu probable.

Que nous n'ayons pas découvert de preuve matérielle irréfutable de nos deux hypothèses n'a rien pour surprendre : si, comme nous le pensons, Saint-Pierre a fait circuler la traduction française du livre de Penn en en revendiquant la paternité, il n'est pas étonnant qu'il n'ait pas laissé dans ses écrits de traces de cette appropriation. Nous avons examiné les fonds Saint-Pierre de Rouen et de Neuchâtel sans espérer rien y trouver et nous n'avons rien découvert, si ce n'est de nombreux éléments confirmant qu'il était très attentif aux idées venues d'Angleterre. Nous avons néanmoins relevé un fait matériel mineur, qui a échappé à l'attention des bibliographes de Penn. On connaît six exemplaires de l'édition originale (anglaise) de *l'Essay towards the present and future peace of Europe*, qui se trouvent en Angleterre pour trois d'entre eux, et à Édimbourg, New York et Paris (bibliothèque de la Société de l'histoire du protestantisme français) pour les trois

49. Même dans une discipline *a priori* plus rigoureuse comme les mathématiques, les auteurs étaient alors plus que réticents à reconnaître l'influence d'autrui, comme en témoignent les querelles sur l'antériorité des découvertes dans les années 1650-1700. La dispute entre Newton et Leibniz est restée célèbre, mais elle n'est pas un cas isolé : rappelons, par ex., les conflits mettant aux prises les membres de la famille Bernoulli.

autres⁵⁰. C'est l'un des exemplaires de Londres (celui que détient la Religious Society of Friends) qui a été utilisé par Peter van den Dungen pour faire paraître un fac-similé en 1983, et nous avons pu également examiner l'original. Or les six exemplaires connus ne sont pas identiques : dans celui de New York figure un feuillet d'errata volant non mentionné dans la bibliographie de Penn et qui est absent des cinq autres exemplaires, mais l'exemplaire de Paris est le seul qui ait été complètement corrigé⁵¹ et toutes ces corrections, principalement d'ordre typographique mais modifiant, en deux occasions au moins, la signification du texte, sont reprises dans la traduction française d'époque. L'exemple le plus net se trouve à la page 30 du fac-similé qu'a fait paraître Peter van den Dungen : la phrase « *The Place of their Session should be Central as much as is possible, afterwards as they agree* », est traduite dans la version française par « Le lieu de l'Assemblée serait marqué pour la première fois⁵², le plus près du centre de tous ces États qu'il serait possible, mais après cela on pourrait s'assembler ailleurs, comme on trouverait à propos ». Le décalage est frappant : la phrase anglaise, qui est, telle quelle, incompréhensible, est traduite en français de manière parfaitement claire. L'explication est simple : la traduction a probablement été faite d'après l'exemplaire de Paris, seul exemplaire de l'édition originale anglaise du livre de Penn où figure la correction qui rend cohérente la phrase ci-dessus : l'ajout de l'adjectif « *first* » avant « *Session* ». Suggérer que l'exemplaire de Paris a été utilisé pour rédiger la traduction par Saint-Pierre ou ses secrétaires est-il trop audacieux ?

Daniel SABBAGH
(octobre 1996).

50. Outre les quatre exemplaires mentionnés par Peter van den Dungen dans sa notice, M. Cagle, bibliothécaire de la Lilly Library (Bloomington, Indiana), a eu l'obligeance de me signaler deux exemplaires répertoriés : ceux-ci sont conservés à Christ Church, Oxford, et à Lambeth Palace, Londres.

51. Précisons que dans les éditions anciennes anglaises postérieures à l'édition originale du Penn anglais ne figure aucune correction.

52. C'est nous qui soulignons.

Voilà, MESSIEURS, ce que peuvent les Lettres pour le bonheur & pour l'élevation des Particuliers qui les cultivent : Mais que l'on interroge encore ces celebres témoins des siècles passez, que l'on consulte ses propres yeux, & l'on sera persuadé qu'elles ne contribuënt pas moins à l'élevation & au bonheur des Estats où elles fleurissent.

- Nous ne verrons pas toujours nos Voisins réunis contre nous, saisis comme par contagion & violemment agitez des fureurs de la Guerre ; nous n'aurons pas toujours à les vaincre, abbatus de leurs pertes, las de se faire du mal pour la seule esperance de nous en faire ; convaincus de l'inutilité de leurs efforts, instruits de leurs veritables interests, ils souhaiteront bientôt ardemment la Paix, & l'obtiendront.

Le calme rappellera leur raison égarée : & avec des yeux que l'envie ne troublera plus, ils verront enfin que cette grande Puissance du Roy, dont ils ont esté si long-temps alarmez, a pour bornes insurmontables, cette mesme sagesse & ces mesmes vertus qui l'ont formée. Heureux de n'avoir pû l'affoiblir, ils ne la regarderont plus que comme la baze de la tranquillité de l'Europe, & comme l'unique azile contre l'oppression & l'injustice des ambitieux.

BIBLIOGRAPHIE

- ANDREADES (Albert), 1912, *Les Idées financières de l'abbé de Saint-Pierre*, Paris, Guiard et Brière.
- ASCOLI (Georges), 1930, *La Grande-Bretagne devant l'opinion française du XVIII^e siècle*, Paris, J. Gamber.
- BOTTARO-PALUMBO (Maria Grazia), 1983, *Charles-Irénée Castel de Saint-Pierre e la crisi della Monarchia de Luigi XIV*. T. I : 1658-1710, Gênes, Istituto di studi storico-politici.
- BOTTARO-PALUMBO (M. G.), 1990, « La genesi dei "Mémoires pour rendre la Paix perpétuelle en Europe" dell'abate de Saint-Pierre », in *Studi politici in onore di Luigi Firpo*, t. II, Gênes, Franco Angeli.
- BRONNER (Edwin) et FRASER (David), 1986, *William Penn's published writings*, vol. 5, Philadelphie, University of Pennsylvania Press.
- BRUNOT (Ferdinand), 1930, *Histoire de la langue française des origines à 1900*. T. VI : *Le XVIII^e siècle*, Paris, Armand Colin.
- CHÉREL (Albert), 1970, 1^{re} éd. 1912, *Fénelon au XVIII^e siècle en France (1715-1820)*. *Son prestige. Son influence*, Genève, Slatkine.
- CRUCÉ (Émeric), 1909, 1^{re} éd. 1623, *Le Nouveau Cynée*, avec introd. et trad. angl. de Thomas WILLING BALCH, Philadelphie, Allen, Lane and Scott.
- DICKINSON (John Lowes), 1927, *A project of perpetual peace. Rousseau's essay*, Londres, Richard Cobden-Sanderson.
- DROUET (Joseph), 1912, *L'Abbé de Saint-Pierre : l'homme et l'œuvre*, Paris, Champion.
- FÉNELON (François de Salignac de la Mothe), 1962, *Correspondance*. II : *Lettres antérieures à l'épiscopat : 1670-1695*, Paris, Jacques Orcibal (contient la lettre à Louis XIV, lettre n^o 249).
- [FURETIÈRE), 1688, *Factum pour Messire Antoine Furetière, abbé de Chaligny. Contre quelques uns de l'Académie Française*, Amsterdam, Henri Desbordes.
- JANMART DE BROUILLAN (Léonce), 1888, *Histoire de Pierre Marteau, imprimeur à Cologne*, Paris, Félix Alcan.
- LANGE (Christian), 1919, *Histoire de l'internationalisme*. T. I : *Jusqu'à la paix de Westphalie (1648)*, Paris, Félix Alcan.
- LANGE (Christian) et SCHOU (August), 1954, *Histoire de l'internationalisme*. T. II, Paris, Hachette.
- LANGSON (Armand), 1973, *William Penn et les Précurseurs du mouvement européen*, Paris, La Pensée universelle.
- MARRIOT (sir John), 1939, *Commonwealth or Anarchy. A survey of projects of peace. From the 16th to the 20th century*, New York, Columbia University Press.
- NIDERT (Alain), 1972, *Fontenelle à la recherche de lui-même*, Paris, Nizet.
- PENN (William), 1693, *An essay towards the present and future peace of Europe*, Londres.

- PENN (W.), [ca 1697], *Essai d'un projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable*, sans lieu ni date.
- PENN (W.), 1944, *An essay towards the present and future peace of Europe* (fac-similé), Philadelphie, Peace and Service Committee : Friends General Conference.
- PENN (W.), 1983, *An essay towards the present and future peace of Europe* (fac-similé), introd. de Peter VAN DEN DUNGEN, Hildesheim/Zurich/New York, Georg Olms.
- PENN (W.), 1986, *Essai d'un projet pour rendre la paix de l'Europe solide et durable* (fac-similé), notice bibliogr. de Peter VAN DEN DUNGEN, York, The Ebor Press.
- PERKINS (Merle), 1959, *The Moral and Political Philosophy of the abbé de Saint-Pierre*, Paris, Mignard.
- PERROT (Jean-Claude), 1992, *Une histoire intellectuelle de l'économie politique*, Paris, Éd. de l'École des hautes études en sciences sociales.
- ROUGEMONT (Denis de), 1961, *Vingt-huit siècles d'Europe : la conscience européenne à travers les textes d'Hésiode à nos jours*, Paris, Payot.
- RUYSSEN (Théodore), 1958, *Les Sources doctrinales de l'internationalisme*. T. II : *De la paix de Westphalie à la Révolution française*, Paris, Presses universitaires de France.
- SAINT-PIERRE (Charles Irénée Castel, abbé de), 1695, *Discours prononcé dans l'Académie française, le 3 mars 1695, à la réception de M. l'abbé de Saint-Pierre [...] (discours du récipiendaire et réponse de M. de la Chappelle)*, Paris, G.-B. Coignard.
- SAINT-PIERRE (abbé de), [ca 1710], *Sur la publication*, treize feuillets imprimés seulement au recto, sans lieu ni date (un seul exemplaire connu, à la Houghton Library, Harvard University, Cambridge, MA).
- SAINT-PIERRE (abbé de), [ca 1711], *Mémoire pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, sans lieu ni date (peut être consulté à Cambridge, MA, Houghton Library, Harvard University, Special Collections, BO 89.02).
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1712, *Mémoire pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, à Cologne, chez Jacques le Pacifique.
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1713-1716, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, 3 vol., à Utrecht, chez Antoine Schouten marchand libraire. (On trouve également le troisième volume à la date de 1717.)
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1718, *Discours sur la polysynodie, où l'on démontre que la polysynodie ou pluralité des conseils est la forme de ministère la plus avantageuse pour un roi et pour son royaume*, Londres, J. Tousson.
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1728, *Œuvres diverses de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre*, t. 1, Paris, Briasson (contient « Un projet pour perfectionner l'Éducation »).
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1729-1741, *Ouvrages de politique*, 16 vol., Rotterdam, Jean-Daniel Béman.
- SAINT-PIERRE (abbé de), [ca 1745], *Catalogue des différents écrits contenus dans les XVIII volumes des Ouvrages de Monsieur l'abbé de Saint-Pierre, de l'Académie française*, Paris, Briasson, sans date.
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1981, 1^{re} éd. 1713-1716, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, introd. de Simone GOYARD-FABRE, Paris, Garnier Frères.
- SAINT-PIERRE (abbé de), 1986, 1^{re} éd. 1713-1716, *Projet pour rendre la paix perpétuelle en Europe*, Paris, Fayard.
- SAINT-PIERRE (abbé de), Manuscrits conservés à la bibliothèque de Rouen, mss 948-950.

- SILBERNER (Edmond), 1939, *La Guerre dans la pensée économique du xv^e au xviii^e siècle*, Paris, Sirey.
- TERASAKI (Taro), 1926, *William Penn et la paix*, Paris, Pédone.
- UMBENSTOCK (Raymond), 1931, *William Penn. Théoricien du « pacifisme ». Ses devanciers. Ses imitateurs*, Saint-Dizier, André Brulliard.